Vingt propositions pour réformer le capitalisme

NOUVELLE ÉDITION

Sous la direction de
GAËL GIRAUD & CÉCILE RENOUARD

Champs essais

Extrait de la publication

Vingt propositions pour réformer le capitalisme

En décembre 2008, les auteurs de cet ouvrage s'étaient réunis pour proposer un vaste programme de réformes. Qui sont-ils ? Des praticiens des marchés financiers, des cadres dirigeants d'entreprise, des économistes, des philosophes, des mathématiciens, des ingénieurs… Depuis lors, le « plus jamais ça » du G20 s'est mué en reprise du *business as usual*. Trois ans plus tard, la récession gagne, la zone euro est en danger, les finances publiques asphyxiées, le secteur bancaire en faillite… Pendant que les banques sont recapitalisées aux frais du contribuable, l'économie réelle est sacrifiée sur les autels de la finance dérégulée et de l'austérité budgétaire.

Aussi ont-ils remis en chantier leur programme de réformes. De la transition énergétique et écologique au statut juridique de l'entreprise, de la titrisation au mandat de la Banque centrale européenne, du *social business* à la formation éthique, des marchés de matières premières au droit des brevets, des prix de transfert à l'investissement socialement responsable, ce livre trace un chemin à la fois cohérent, audacieux et réaliste. L'enjeu est de taille : voulons-nous construire une société sobre, définanciarisée et solidaire ?

Gaël Giraud est jésuite. Ancien élève de l'ENS-Ulm, docteur en mathématiques et diplômé de l'ENSAE, il est chercheur au CNRS et membre de l'École d'économie de Paris.

Cécile Renouard est religieuse de l'Assomption. De formation commerciale et philosophique, elle enseigne l'éthique sociale au Centre Sèvres et à l'École des Mines de Paris, et dirige un programme de recherche à l'ESSEC.

Avec la collaboration de Henri Afman, Frédéric Baule, Max de Chantérac, Aurèle Giraud-Stutz, Alain Grandjean, Dominique Guégan, Daniel Hurstel, Rémi Léger, Laurence Loubières et Odilon Maucour.

Nouvelle édition, 2012.

En couverture : Manifestants devant la cathédrale Saint-Paul à Londres, octobre 2011.
© Toby Melville/Reuters.

Flammarion

12-IN Création Studio Flammarion

Extrait de la publication

VINGT PROPOSITIONS POUR RÉFORMER LE CAPITALISME

Extrait de la publication

Extrait de la publication

VINGT PROPOSITIONS POUR RÉFORMER LE CAPITALISME

Sous la direction de
Gaël Giraud et Cécile Renouard

Avec
Henri Afman, Frédéric Baule, Max de Chantérac,
Aurèle Giraud-Stutz, Alain Grandjean,
Dominique Guégan, Daniel Hurstel, Rémi Léger,
Laurence Loubières, Odilon Maucour

Champs essais

© Flammarion, 2009
© Flammarion, 2012, nouvelle édition
ISBN : 978-2-0812-7090-9
Extrait de la publication

À la mémoire d'Aurèle.

Extrait de la publication

Vous êtes étudiant, juriste, économiste ou expert de la finance et de l'entreprise, venez échanger et partager sur : http://www.20propositions.com

Extrait de la publication

INTRODUCTION

L'objectif de cet ouvrage est de présenter et de défendre vingt propositions dont la mise en œuvre, en Europe notamment, permettrait une réforme du capitalisme que la crise entamée depuis 2007 a rendue urgente et nécessaire. Sa conviction de départ est double :

1. Le versant financier de la crise, lié aux *subprimes** puis aux dettes publiques héritées du transfert dans les comptes des États des dettes privées (surtout bancaires), est certes fondamental mais ne peut pas être analysé indépendamment de son versant économique, lié au crédit à la consommation, aux relations entre actionnaires et dirigeants d'entreprise, à la fiscalité des entreprises, etc.

2. La crise actuelle ne signe pas la fin du capitalisme libéral comme tel mais l'inaptitude d'*un certain modèle capitaliste* à assurer la prospérité des sociétés : le modèle (d'origine anglo-saxonne) élaboré depuis les années 1980, qui vise, à la faveur de la déréglementation, à centrer nos sociétés autour de marchés financiers prétendument autorégulés [1]. Les tempêtes financières amorcées en 2007 démontrent qu'un tel projet atteint ses limites. Les mouvements spontanés des « indignés » qui se sont répandus dans différentes villes de la planète en octobre 2011 sont une critique d'un système qui conduit

1. À cet égard, 2008 représente un « tournant historique » analogue à ce que fut la chute du mur de Berlin à l'automne 1989.

Extrait de la publication

à la paupérisation du plus grand nombre (les 99 %), alors que les élites financières continuent à prospérer.

La question devient alors : quelles règles imposer aux marchés pour qu'ils puissent remplir convenablement leur rôle ? Comment faire en sorte que notre système économique prenne mieux en compte, par ailleurs, les défis que représentent la préservation de la planète et la lutte contre la pauvreté ? Comment repenser radicalement nos modèles insoutenables de croissance pour favoriser la prospérité de nos sociétés ?

L'ambition de cet ouvrage est de contribuer au débat public sur les réformes qui pourraient structurer un véritable accord sur les institutions économiques et financières internationales, un Bretton-Woods européen. Pour cette raison, il est écrit à plusieurs mains, par des professionnels des marchés financiers et de la finance d'entreprise, un avocat, un ingénieur, des économistes, une philosophe et des mathématiciens du milieu académique. Ce travail collectif veut aussi témoigner, en dépit du sentiment contraire parfois répandu, qu'il est possible de « travailler à plusieurs » pour décider collectivement des règles du vivre-ensemble.

Les termes techniques suivis d'un astérisque sont définis dans un glossaire situé à la fin de l'ouvrage.

Quelle économie voulons-nous ?

Le titre de cet ouvrage pourrait laisser penser que « le » capitalisme est un modèle économique homogène aux contours clairement définis. La création en France, en 2008, d'un Nouveau Parti anticapitaliste (NPA) est une manière de faire droit à cette idée, en dénonçant la base commune aux différentes formes d'organisation de la production et des échanges économiques qui s'en

réclament. Et, de fait, la critique d'inspiration marxiste met en cause la propriété privée des moyens de production, l'accumulation indéfinie du capital entre les mains de quelques-uns et la séparation entre détenteurs du capital et travailleurs. Toutefois, l'histoire politique et économique du XXe siècle manifeste la variété des formes du capitalisme : le capitalisme « rhénan » ou « alpin », qui a longtemps prévalu entre Munich et Milan, ne s'identifie pas au capitalisme japonais, pas plus que la forme sociale-démocrate des pays du Nord ne converge vers le capitalisme financiarisé anglo-saxon tel qu'il a été forgé dans les années 1980, au cours des « révolutions conservatrices » de Reagan aux États-Unis et de Thatcher en Grande-Bretagne [1].

Alors que la tradition occidentale met en avant le lien entre les valeurs libérales démocratiques et l'économie de marché capitaliste (c'est notamment la thèse du « doux commerce » de Montesquieu [2]), l'expérience – chinoise, par exemple – d'un capitalisme d'État autoritaire, voire totalitaire, manifeste la possible articulation entre une économie capitaliste et un régime non démocratique. De plus, l'idée selon laquelle « le » capitalisme serait seulement une structure formelle qui s'adapte à différents contextes culturels et politiques est également insuffisante : les différents capitalismes qui existent aujourd'hui ne sauraient être ramenés à un ensemble de dispositifs organisant la vie économique, ce sont aussi des façons de vivre, des cultures. Ils se sont développés en référence

1. M. Albert, *Capitalisme contre capitalisme*, Seuil, 1991 ; P. A. Hall et D. Soskice, « Les variétés du capitalisme », *L'Année de la régulation*, nº 6, Presses de Sciences-po, 2002-2003, p. 47-124 ; B. Amable, *Les Cinq Capitalismes. Diversité des systèmes économiques et sociaux dans la mondialisation*, Seuil, 2005.
2. Montesquieu, *De l'esprit des lois* [1748], *Œuvres complètes*, éd. R. Caillois, t. II, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1951, XX, 1.

Extrait de la publication

à un esprit, à un ensemble de représentations du vivre-ensemble et de la vie bonne – ou réussie ; et ils ont eux-mêmes engendré des *ethos*, des normes et des comportements valorisés au sein d'une collectivité. Depuis la fameuse thèse de Max Weber [1] sur les affinités électives entre l'éthique protestante et l'esprit du capitalisme, nombre de travaux se sont penchés sur l'analyse des systèmes de valeurs qui ont à la fois favorisé l'essor d'une forme de capitalisme et qui ont été à leur tour influencés par les modes de vie dominants dans les sociétés capitalistes [2]. Ainsi, le jansénisme français pourrait bien avoir été une autre source de l'individualisme auquel se nourrit le capitalisme financiarisé qui, depuis 2007, a menacé la zone euro d'implosion à plusieurs reprises.

On peut distinguer, à la suite de Luc Boltanski et Ève Chiapello [3], trois « esprits du capitalisme » : à la forme du capitalisme familial de la fin du XIXe siècle a correspondu la figure du bourgeois entrepreneur appuyé par la morale bourgeoise. Puis, des années 1930 aux années 1960, c'est le capitalisme de la grande entreprise qui s'installe : la figure du directeur/*manager* s'impose, soutenue par les principes du compromis fordiste (hausse du pouvoir d'achat et amélioration globale des conditions de travail et des conditions sociales, faisant contrepoids à la déqualification des tâches). Enfin, depuis les années 1980 s'est développée, à la faveur de la globalisation (orchestrée par la dérégulation systématique des marchés financiers, la libéralisation des mouvements de capitaux

1. M. Weber, *L'Éthique protestante et l'Esprit du capitalisme* [1905], trad. J.-P. Grossein, Gallimard, « Tel », 2003.
2. Voir par exemple R. H. Tawney, *Religion and the Rise of Capitalism* [1922], Dublin, Mentor Book, 1947 ; ou encore J. Baechler, *Les Origines du capitalisme*, Gallimard, « Idées », 1971.
3. L. Boltanski et È. Chiapello, *Le Nouvel Esprit du capitalisme*, Gallimard, 1999.

Extrait de la publication

et la suppression des barrières douanières) et des nouvelles technologies de l'information et de la communication, une troisième forme, qui s'oppose à la vision de l'entreprise alors dominante (où l'importance accordée au diplôme, à la carrière et à la retraite façonnait une organisation stable et hiérarchique). Dans le nouveau modèle de l'entreprise en réseau, définie par son organisation flexible, c'est la figure du *leader* détenteur d'une vision qui l'emporte ; le contrôle hiérarchique et la planification font place à l'autocontrôle, à l'auto-organisation et à la valorisation de la créativité… mais aussi à l'explosion des inégalités rendue possible par l'opacité des modes de rémunération.

Non contents de varier géographiquement, les capitalismes se sont donc eux-mêmes considérablement transformés dans l'Histoire. Cela signifie au moins deux choses : d'abord, qu'il est illusoire de prétendre trouver des solutions simples et universelles aux problèmes posés par les limites d'une certaine forme de capitalisme qui ont été révélées par la crise des *subprimes** et dont celle des dettes publiques est le dernier avatar ; ensuite, que nos différentes formes de capitalisme sont encore capables de se transformer !

La perspective qui est la nôtre, si elle récuse toute position idéologique extrême, est donc clairement normative : *il nous appartient de choisir*, *ensemble*, *quel type de capitalisme nous voulons élaborer pour demain*. Ce choix est du ressort du débat démocratique, certainement pas d'une quelconque fatalité économique (que ce soit celle des prétendues lois du marché ou celle des lois de l'Histoire). Choisir devient d'autant plus urgent que nous sommes confrontés à une crise financière et à des mutations démographiques, énergétiques et climatiques sans précédent, qui nous obligent à penser autrement. Le point de vue adopté dans cet ouvrage veut donc s'attacher à proposer des réformes concrètes correspondant à un

Extrait de la publication

souci éthique et politique d'équité et de responsabilité à l'égard des plus pauvres de la planète et des générations futures, tout en s'efforçant de ressaisir dans leur complexité certains aspects qui nous semblent particulièrement déterminants dans la déroute financière actuelle (les marchés de dérivés de crédit*, les normes comptables IFRS*, les règles prudentielles de Bâle II, etc.). Nous militons donc en faveur de la mise en œuvre des engagements de la communauté internationale en vue du développement durable et des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD)*, ainsi que de la lutte contre le réchauffement climatique ; mais nous faisons valoir que la réalisation de ces objectifs ne deviendra pas effective tant que nous n'aurons pas retroussé nos manches pour « mettre les mains dans le cambouis » de ce qui fait la complexité de nos capitalismes contemporains. Bien sûr, ce travail indispensable de prise en compte de la réalité sociale qui est la nôtre demande de l'expertise et devient vite technique. Mais n'est-ce pas aussi l'un des enjeux de nos démocraties contemporaines que ces questions – nécessairement techniques – puissent être portées à la connaissance du public ? Qu'elles puissent faire l'objet d'un véritable débat qui ne soit pas clos d'avance par quelque groupe d'experts ?

Inversement, l'enjeu d'une réflexion sur les réformes « du » capitalisme, selon nous, ne peut pas se réduire à tirer les leçons de la crise financière afin de continuer le *business as usual*. Il s'agit de critiquer le caractère insoutenable de la croissance du PIB – tel qu'il est aujourd'hui calculé – et de mettre l'économie au service d'une « autre croissance », celle de la prospérité, qui passe par la décroissance de certains secteurs dans nos sociétés occidentales de surconsommation [1].

1. T. Jackson, *Prospérité sans croissance*, Bruxelles, de Boeck, 2010.

Extrait de la publication

Réglementer les marchés ?

Il ne s'agit pas, pour nous, de diaboliser les marchés financiers comme tels. Le rôle de ces marchés est, et demeure, de gérer l'allocation des capitaux financiers et de transférer les risques au sein de nos économies. À cette fin, les opérateurs financiers collectent l'épargne des ménages et la redistribuent sous la forme d'investissement et de crédit. Ils permettent ainsi de transférer à travers l'espace et le temps les capitaux de ceux qui en disposent vers ceux qui en ont besoin, afin que ces derniers puissent les utiliser pour financer leurs propres projets et leurs entreprises. En principe, les utilisateurs font alors fructifier ces capitaux avant de les retourner à leurs propriétaires initiaux et de leur verser un intérêt ou de partager avec eux une partie de la richesse ainsi produite. Ce faisant, les risques inhérents aux activités économiques sont transférés, en totalité ou en partie, de ceux qui cherchent à s'assurer vers ceux qui sont prêts, contre rémunération, à porter lesdits risques. À ce titre, les marchés financiers, rappelons-le, sont indispensables à la vie de nos sociétés. Reste que leur fonction, qu'on vient de rappeler, est très générale : il y a mille manières, pour un marché, de rendre ce service. Les propriétés des marchés décentralisés qui seront rappelées dans un instant signalent simplement qu'il n'y a aucune raison d'attendre d'un marché qu'il remplisse convenablement son rôle si on ne lui impose pas un certain nombre de règles. L'un des enjeux de ce livre est de discuter des types de régulation* et de réglementation* qui pourraient être mis en œuvre à la lumière de la crise.

Quelques remarques iconoclastes

Dégageons quelques-unes des options fondamentales sur lesquelles s'appuient les analyses et les arguments de

Extrait de la publication

ce livre. La plupart donnent un contenu précis aux défaillances de la « main invisible ». Cette expression désigne, depuis Adam Smith [1], le processus par lequel un marché décentralisé, peuplé d'intervenants qui ne poursuivent que leur intérêt particulier, parvient à « convertir » cette rencontre d'intérêts conflictuels en une répartition des biens qui soit collectivement la meilleure possible. La traduction moderne de cette propriété consiste à attribuer aux marchés l'aptitude à allouer les ressources qui s'y échangent de manière efficace*.

En réalité, les marchés, parce qu'ils sont incomplets*, n'allouent presque jamais les ressources de façon efficace* [2]. C'est le cas, en particulier, des marchés financiers. L'innovation financière [3] ne permet pas, en soi, d'améliorer l'efficacité de ces marchés. Il est donc faux de prétendre que l'innovation financière – qui s'est développée de manière frénétique depuis les années 1980 – est utile à la collectivité au motif qu'elle diminuerait l'exposition aux risques des acteurs qui ont accès aux marchés financiers. De même qu'une assurance automobile ne réduit pas la probabilité que vous ayez un accident, un contrat financier ne fait que transférer un risque d'un acteur vers un autre sans réduire aucunement l'exposition globale de nos économies aux risques que notre soif effrénée de dérégulation a elle-même en partie créés (risques de change, de taux, etc.)

---

1. Voir sa *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations* [1776], trad. G. Garnier, GF-Flammarion, 1998.
2. Pour une discussion détaillée de ces « remarques iconoclastes », voir le glossaire ainsi que les Propositions 10 et 11.
3. C'est-à-dire la création de nouveaux instruments financiers. Par exemple, les années 2000 ont vu l'introduction d'actifs financiers originaux liés à la météorologie. Cette créativité est *a priori* une manière de contribuer à compléter les marchés financiers et donc, croit-on souvent, de les rendre plus efficaces.

Extrait de la publication

De plus, des marchés incomplets ne sont pas immunisés contre des bulles spéculatives*, *i.e.*, contre des mouvements de prix (à la hausse comme à la baisse) sans rapport avec les fondamentaux réels de l'économie. Limiter ou éliminer les bulles exige de réglementer les marchés. Quant aux théories financières communément utilisées pour valoriser les actifs [1], elles sont incapables, si elles prennent au sérieux l'incomplétude des marchés financiers, de produire un « juste prix* » unique. Cette indétermination implique qu'en pratique la valorisation d'actifs telle qu'elle est actuellement pratiquée est entachée d'arbitraire, tout comme les techniques de couverture*. En outre, introduire des taxes sur les transactions financières dans des marchés incomplets peut contribuer à rendre plus efficaces (et pas seulement plus équitables) les équilibres entre offre et demande qui en résultent.

Enfin, des marchés financiers incomplets peuvent transmettre des prix qui ne révèlent qu'imparfaitement l'information privée des intervenants. Cela signifie que les marchés sont très rarement efficients* : il ne suffit pas d'observer des prix de marché pour pouvoir en extraire toute l'information pertinente nécessaire à la prise de décision économique. C'est devenu évident, aujourd'hui, au sujet du prix de la tonne carbone, très inférieur à celui qui permettrait de fournir les « bonnes incitations » pour que nos économies consentent à se « décarboner », c'est-à-dire à se dégager d'une trop grande dépendance aux hydrocarbures émetteurs de gaz à effet de serre.

Quelles leçons tirer de la crise financière ?

Ces points, bien qu'ils soient connus depuis longtemps de l'économie et de la finance mathématique, vont

1. Voir Proposition 10.

Extrait de la publication

évidemment à contre-courant de la vulgate néolibérale ou « libertarienne » sur la toute-puissance, l'omniscience et la bienveillance sociale de la « main invisible ». La crise dite des *subprimes** amorcée au cours du printemps 2007 a pourtant confirmé ce que d'aucuns savaient déjà – à savoir que les marchés dérégulés sont en général inefficaces, inefficients et inéquitables. En outre, elle a mis en lumière trois propriétés sans doute nouvelles dans le regard des économistes sur les marchés.

La première, c'est que l'un des principes fondateurs de la théorie du portefeuille est désormais battu en brèche. Que disait-il ? Que la diversification des risques réduit le risque global. Tout le monde sait cela : ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier est une règle de prudence élémentaire. Or les risques liés aux prêts immobiliers à haut risque dits *subprimes**, disséminés par la technique de la titrisation* dans de multiples actifs, au lieu de se dissoudre eux-mêmes à la manière du sucre dans l'eau chaude, les ont pollués au point que ces actifs sont désormais considérés, pour beaucoup d'entre eux, comme « pourris ». La dissémination du risque a fonctionné comme une pandémie au lieu d'en diminuer la dangerosité [1].

La seconde propriété révélée par la tempête boursière, et qui n'avait guère retenu l'attention de beaucoup d'économistes jusqu'à présent, est que l'existence même d'un prix de marché devient problématique lorsque les marchés sont trop peu liquides*, c'est-à-dire lorsqu'un trop petit nombre d'intervenants se rencontre sur ces marchés pour que l'on puisse considérer qu'il est possible d'y

1. Certes, on se rend compte *ex post* qu'une telle contagion était inévitable tant les montants d'exposition au risque étaient devenus insoutenables pour les bilans bancaires. Cela signifie au moins que la « diversification des risques » n'a rien d'une « recette » universelle et dépend, pour ne pas se muer en virus planétaire, de la santé comptable des institutions qui échangent ces risques.

effectuer des transactions sans risquer de ne trouver ni acheteur ni vendeur. En effet, la demande de certains actifs « pourris » est devenue inexistante ou si faible que leur cotation a perdu toute signification par rapport à leur valeur intrinsèque. Autrement dit : on savait que des marchés incomplets ne peuvent pas produire un « juste prix* » unique pour tous les produits qui y sont échangés, on sait maintenant que des marchés insuffisamment liquides peuvent ne produire aucun prix sensé ! Cette situation rend alors très problématique le travail des banques et des investisseurs, qui, du coup, sont incapables de valoriser leurs propres portefeuilles alors que les règles comptables aujourd'hui en vigueur leur font obligation de constater les éventuelles pertes induites par des cotations… privées de toute pertinence. Or la situation extrême provoquée par l'assèchement des marchés jette le soupçon sur les prix qui y sont fixés même lorsque les marchés paraissent liquides. Qui décidera en effet du seuil à partir duquel on peut estimer qu'un marché est suffisamment liquide pour que ses prix aient du sens ? La leçon des maelströms que nous connaissons depuis 2007 n'est donc pas mince : *des marchés non régulés sont, au fond, incapables de jouer leur rôle* – répartir des ressources rares et transmettre des prix qui aient du sens –, *même de façon inefficace et inefficiente*.

C'est dans ce contexte qu'il nous a paru nécessaire de réfléchir aux moyens de réformer le fonctionnement des marchés financiers, les outils de ceux qui y interviennent et leur articulation globale à nos économies. À travers ces réformes, ce n'est pas un secteur « régional » du capitalisme qui est visé – celui des marchés internationaux de dérivés de crédit, par exemple –, mais bien le cœur du compromis économique, comptable, social sur lequel est construit notre capitalisme financiarisé.

La troisième, c'est que les acteurs financiers privés sont incapables de prendre seuls en charge les conséquences

de leurs erreurs : l'effet de levier* des opérations financières autorisées aujourd'hui sur les marchés financiers est tel que les gains, comme les pertes, échappent à toute mesure. La démesure des gains réservés à une ultraminorité induit un accroissement des inégalités que nos sociétés ne connaissaient plus depuis la Seconde Guerre mondiale. La démesure des pertes oblige les États à prendre en charge le fardeau des dettes quand le secteur bancaire privé se retrouve ruiné. Mais cette prise en charge peut, à son tour, provoquer la ruine des États eux-mêmes, à la manière dont les sauveteurs peuvent être noyés par ceux-là mêmes qu'ils tentent de secourir. C'est donc à une révision profonde de l'articulation entre nos sociétés et les marchés que nous sommes invités, si nous voulons préserver *et* nos institutions étatiques *et* la capacité des marchés à remplir correctement leur tâche.

L'enjeu éthique

Par ailleurs, nous sommes de plus en plus conscients des limites des modèles de société que nous construisons et de la nécessité de réinvestir nos espaces publics afin d'élaborer des projets communs, solidaires, roboratifs et porteurs de sens. Les enjeux énergétiques et écologiques majeurs auxquels nous faisons face – et qui n'attendront pas que nous ayons réglé nos problèmes financiers pour s'imposer à nous – exigent que nous amorcions rapidement une reconversion de nos économies vers des modes de production et de consommation moins carbonés. Ce qui veut dire rompre avec la poursuite coûte que coûte de la croissance du PIB et de l'augmentation de la productivité du travail par le recours croissant à la consommation d'énergie. Et cette transition énergétique elle-même ne peut pas décemment s'opérer sur le dos de la

PROPOSITION 10. Pour une finance au service de l'économie (Gaël Giraud, Odilon Maucour).. 217
PROPOSITION 11. Mettre fin à certaines dérives des marchés financiers (Henri Afman, Gaël Giraud, Dominique Guégan, Remi Léger) 257
PROPOSITION 12. Réguler les fonds de pension pour sauver les retraités européens (Rémi Léger) 271
PROPOSITION 13. Désamorcer la guerre numérique et accélérer l'innovation utile (Odilon Maucour) 286
PROPOSITION 14. Pour une comptabilité sociétale et environnementale (Max de Chantérac, Gaël Giraud, Rémi Léger) 310
PROPOSITION 15. Pour une fiscalité déterritorialisée des multinationales (Max de Chantérac, Cécile Renouard) 328
PROPOSITION 16. Vers des outils de mesure de l'optimisation fiscale (Max de Chantérac)..... 348
PROPOSITION 17. Instaurer des taxes globales (Gaël Giraud, Cécile Renouard) 364
PROPOSITION 18. Pour une taxe européenne, écologique et sociale (Gaël Giraud) 383
PROPOSITION 19. Réformer la BCE* pour sauver la zone euro (Gaël Giraud) 410
PROPOSITION 20. Pour une économie « verte », équitable et pluraliste (Gaël Giraud, Cécile Renouard) 433
POSTFACE. Réformer le capitalisme..... 434

Glossaire..... 443
Présentation des auteurs..... 483

Mise en page par Meta-systems
59100 Roubaix

N° d'édition : L.01EHQN000614.N001
Dépôt légal : février 2012
Extrait de la publication